



COMMUNICATION FINANCIÈRE

2021

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BILAN ACTIF		Exercice du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021			
ACTIF	EXERCICE	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations en non valeurs (A)	34 583 041,50	33 527 429,28	1 055 612,22	2 050 222,60	
Frais préliminaires	13 189 528,00	13 189 528,00	-	0,04	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 393 513,50	20 337 901,28	1 055 612,22	2 050 222,56	
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles (B)	728 211 119,46	52 460 633,91	675 750 485,55	654 775 625,24	
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	85 736 095,63	31 239 622,33	54 496 473,30	3 830 624,41	
Fonds commercial	642 238 576,46	21 221 011,58	621 017 564,88	621 017 564,88	
Autres immobilisations incorporelles	236 447,37	-	236 447,37	29 927 435,95	
Immobilisations corporelles (C)	1 414 529 621,97	927 687 831,57	486 841 790,40	490 065 841,00	
Terrains	167 108 120,30	-	167 108 120,30	167 108 120,30	
Constructions	326 310 337,92	223 115 668,34	103 194 669,58	114 887 982,44	
Installations techniques, matériel et outillage	723 917 508,00	562 280 610,03	161 636 897,97	176 797 139,30	
Matériel de transport	43 511 670,86	41 896 273,10	1 615 397,76	3 765 344,67	
Mobilier de bureau, aménagements divers	57 808 587,22	45 844 720,87	11 963 866,35	13 469 530,45	
Autres immobilisations corporelles	55 679 234,39	46 550 854,17	9 128 380,22	12 822 413,17	
Immobilisations corporelles en cours	40 194 163,28	7 999 705,06	32 194 458,22	1 215 310,67	
Immobilisations financières (D)	580 482 781,48	1 320 936,49	579 161 844,99	386 404 082,96	
Prêts immobilisés	2 186 988,74	367 892,64	1 819 096,10	6 244 900,70	
Autres créances financières	31 722 925,28	-	31 722 925,28	31 666 052,88	
Titres de participation	546 572 867,46	953 043,85	545 619 823,61	348 493 129,38	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
Écart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-	
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 757 806 564,41	1 014 996 831,25	1 742 809 733,16	1 533 295 771,80	
Stocks (F)	225 877 086,87	18 915 051,00	206 962 035,87	189 648 597,61	
Marchandises	33 154 118,03	625 141,92	32 528 976,11	24 673 941,91	
Matières et fournitures consommables	125 921 826,74	18 287 176,76	107 634 649,98	94 202 286,05	
Produits en cours	10 752 638,74	-	10 752 638,74	10 974 045,82	
Produits intermédiaire et résiduels	-	-	-	-	
Produits finis	56 048 503,36	2 732,32	56 045 771,04	59 798 323,83	
Créances de l'actif circulant (G)	423 610 599,40	33 908 705,80	389 701 893,60	434 568 567,84	
Fournisseurs débiteurs, avances & comptes	15 270 993,22	641 992,70	14 629 000,52	7 667 364,88	
Clients et comptes rattachés	354 113 612,44	32 520 325,23	321 593 287,21	333 578 836,13	
Personnel	3 754 705,11	746 387,87	3 008 317,24	3 257 358,50	
État	38 283 404,48	-	38 283 404,48	83 625 014,33	
Compte d'associés	-	-	-	-	
Autres débiteurs	11 068 422,60	-	11 068 422,60	4 855 323,80	
Comptes de régularisation actif	1 119 461,55	-	1 119 461,55	1 584 670,20	
Titres et valeurs de placement (H)	446 371 552,69	-	446 371 552,69	500 030 812,86	
Écarts de conversion-Actif (I) (éléments circulants)	-	-	-	97 407,65	
TOTAL II (F+G+H+I)	1 095 859 238,96	52 823 756,80	1 043 035 482,16	1 124 345 385,96	
TRESORERIE ACTIF	38 864 443,95	-	38 864 443,95	192 442 550,58	
Chèques & valeurs à encaisser	5 231 576,81	-	5 231 576,81	29 482 525,22	
Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	30 223 718,84	-	30 223 718,84	160 774 659,29	
Caisse, régies d'avances & accreditifs	3 409 148,30	-	3 409 148,30	2 185 366,07	
TOTAL III	38 864 443,95	-	38 864 443,95	192 442 550,58	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	3 892 530 247,32	1 067 820 588,05	2 824 709 659,27	2 850 083 708,34	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		Exercice du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021			
NATURE	OPERATIONS	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
		PROPRES À L'EXERCICE (1)			
I Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises (en l'état)	377 321 553,89	-	377 321 553,89	337 551 997,00	
Ventes de biens et services produits	2 140 865 032,94	-	2 140 865 032,94	1 878 788 320,46	
Chiffre d'affaires	2 518 186 586,83	-	2 518 186 586,83	2 216 340 317,46	
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	1 736 378,51	-	1 736 378,51	23 946 804,96	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	6 702 769,40	-	6 702 769,40	-	
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	
Reprises d'exploitation : transferts de charges	47 271 981,01	-	47 271 981,01	1 425 550,41	
TOTAL I	2 573 897 715,75	-	2 573 897 715,75	2 241 712 672,83	
II Charges d'exploitation					
Achats revendus (2) de marchandises	293 671 292,13	-	293 671 292,13	262 125 797,19	
Achats consommés (2) de matières et fournitures	380 396 374,71	131 711,93	380 528 086,64	311 076 637,88	
Autres charges externes	322 094 322,58	19 552,76	322 113 875,34	307 818 451,80	
Impôts et taxes	853 820 445,27	40 799,00	853 861 244,27	720 769 261,27	
Charges de personnel	157 854 583,13	-	157 854 583,13	158 586 601,32	
Autres charges d'exploitation	5 199 999,96	-	5 199 999,96	5 200 000,00	
Dotations d'exploitation	121 766 964,52	-	121 766 964,52	92 218 762,58	
TOTAL II	2 134 803 982,30	192 063,69	2 134 996 045,99	1 857 795 512,04	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			438 901 669,76	383 917 160,79	
IV Produits financiers					
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	31 425 746,00	-	31 425 746,00	31 114 365,00	
Gains de change	925 295,40	51 165,84	976 461,24	802 725,20	
Intérêts et autres produits financiers	13 184 072,68	-	13 184 072,68	18 457 978,53	
Reprises financières : transferts de charges	97 407,65	-	97 407,65	1 001 136,33	
TOTAL IV	45 632 521,73	51 165,84	45 683 687,57	51 376 205,06	
V Charges financières					
Charges d'intérêts	1 748 926,24	-	1 748 926,24	1 686 169,77	
Pertes de change	916 198,83	-	916 198,83	1 716 681,96	
Autres charges financières	-	-	-	-	
Dotations financières	73 305,77	-	73 305,77	292 569,51	
TOTAL V	2 738 430,84	-	2 738 430,84	3 695 421,24	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			42 945 256,73	47 680 783,82	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			481 846 926,49	431 597 944,61	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
Produits de cessions des immobilisations cédées	11 093 715,37	-	11 093 715,37	10 555 032,77	
Subvention d'équilibre	-	-	-	-	
Reprises sur subventions d'investissement	186 096,44	-	186 096,44	186 096,44	
Autres produits non courants	11 989 965,35	-	11 989 965,35	1 541 741,94	
Reprises non courantes : transferts de charges	19 938 468,21	-	19 938 468,21	12 682 590,29	
TOTAL VIII	43 208 245,37	-	43 208 245,37	24 965 461,44	
IX CHARGES NON COURANTES					
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	5 186 582,88	-	5 186 582,88	7 109 186,24	
Subventions accordées	-	-	-	-	
Autres charges non courantes	35 536 672,88	-	35 536 672,88	82 843 356,01	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	18 577 583,88	-	18 577 583,88	33 507 161,79	
TOTAL IX	59 300 839,64	-	59 300 839,64	123 459 704,04	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-16 092 594,27	-98 494 242,60	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)			465 754 332,22	333 103 702,01	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			143 187 529,00	112 318 257,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			322 566 803,22	220 785 445,01	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			2 662 789 648,69	2 318 054 339,33	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			2 340 222 845,47	2 097 268 894,32	
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			322 566 803,22	220 785 445,01	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

BILAN PASSIF		Exercice du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	
PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel (1)	282 965 300,00	282 965 300,00	282 965 300,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-
Capital appelé	-	-	-
Dont versé	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	586 604 510,11	586 604 510,11	586 604 510,11
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	28 296 530,00	28 296 530,00	28 296 530,00
Autres réserves	803 560 919,39	877 459 160,29	877 459 160,29
Report à nouveau (2)	-	-	5 259 532,09
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	322 566 803,22	220 785 445,01	220 785 445,01
Total des capitaux propres (A)	2 023 994 062,72	2 001 370 477,50	2 001 370 477,50
Capitaux propres assimilés (B)	662 002,29	848 098,70	848 098,70
Subventions d'investissement	662 002,29	848 098,70	848 098,70
Provisions réglementées	-	-	-
Dettes de financement (C)	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-
Autres dettes de financement	-	-	-
Provisions durables pour risques et charges (D)	168 012 522,58	171 612 360,15	171 612 360,15
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	168 012 522,58	171 612 360,15	171 612 360,15
Écart de conversion - Passif (E)	0,00	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 192 668 587,59	2 173 830 936,35	2 173 830 936,35
Dettes du passif circulant (F)	568 207 751,81	448 343 708,13	448 343 708,13
Fournisseurs et comptes rattachés	296 319 110,82	213 366 982,78	213 366 982,78
Clients créditeurs, avances et acomptes	123 716 889,42	118 503 415,00	118 503 415,00
Personnel	21 658 031,37	21 500 276,67	21 500 276,67
Organismes sociaux	7 728 401,33	8 420 155,94	8 420 155,94
État	60 114 359,43	40 467 788,40	40 467 788,40
Comptes d'associés	17 188 635,00	16 797 349,00	16 797 349,00
Autres créanciers	35 821 017,40	23 887 740,34	23 887 740,34
Comptes de régularisation - passif	5 661 307,04	5 400 000,00	5 400 000,00
Autres provisions pour risques et charges (G)	20 500 000,01	11 097 407,66	11 097 407,66
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	-	<	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

I Synthèse des masses du bilan		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT		Variation (a-b)	
MASSES		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	EMPLOIS		RESSOURCES	
				(c)	(d)	(e)	(f)
1	Financement permanent	2 192 668 587,59	2 173 830 936,35				18 837 651,24
2	Moins actif immobilisé	1 742 809 733,16	1 533 295 771,80			209 513 961,36	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	449 858 854,43	640 535 164,55			190 676 310,12	0,00
4	Actif circulant	1 043 035 482,16	1 124 345 385,96			0,00	81 309 903,80
5	Moins passif circulant	588 707 751,82	459 445 895,35				129 261 856,47
6	= Besoins de financement global (4-5)	454 327 730,34	664 899 490,61			0,00	210 571 760,27
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A-B)	(4 468 875,91)	(24 364 326,06)			19 895 450,15	0,00
II Emplois et Ressources							
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT			
		EMPLOIS		RESSOURCES		EMPLOIS	
		RESSOURCES		EMPLOIS		RESSOURCES	
I RESSOURCES STABLES DE LA PÉRIODE							
AUTOFINANCEMENT (A)		93 735 588,67		(60 912 881,12)			
Capacité d'autofinancement		393 678 806,67		323 919 926,88			
- Distribution de bénéfices		299 943 218,00		384 832 808,00			
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		15 519 519,97		12 007 812,86			
Cession d'immobilisations incorporelles							
Cession d'immobilisations corporelles		11 093 715,37		10 555 032,77			
Cession d'immobilisations financières		0,00		0,00			
Diminution des titres de participation		0,00		0,00			
Récupérations sur créances immobilisées		4 425 804,60		1 452 780,09			
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		0,00		0,00			
Augmentations de capital, apports		0,00		0,00			
Subventions d'investissement		0,00		0,00			
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		0,00		0,00			
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		109 255 108,64		(48 905 068,26)			
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (E)		299 931 418,76		80 886 436,09			
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS							
Acquisition d'immobilisations incorporelles		28 787 046,11		12 697 285,45			
Acquisition d'immobilisations corporelles		73 887 500,25		35 597 653,02			
Acquisition d'immobilisations financières		197 200 000,00		0,00			
Augmentation des créances immobilisées		56 872,40		32 591 497,62			
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)		0,00		0,00			
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		0,00		0,00			
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		0,00		0,00			
II TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		299 931 418,76		80 886 436,09			
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		0,00		210 571 760,27		37 002 381,01	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		19 895 450,15		0,00		92 789 123,24	
TOTAL GÉNÉRAL		319 826 868,91		319 826 868,91		80 886 436,09	

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables	NEANT	NEANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse et de présentation	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DETAIL DES NON VALEURS

COMPTE	INTITULE	MONTANT
211	Frais préliminaires	13 189 528,00
212	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	21 393 513,50

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	34 583 041,50							34 583 041,50
* Frais préliminaires	13 189 528,00							13 189 528,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 393 513,50							21 393 513,50
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	699 424 073,35	22 084 276,71	6 702 769,40	49 202 921,68			49 202 921,68	728 211 119,46
* Immobilisation en recherche et développement								49 202 921,68
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	27 258 060,94	9 511 560,38		49 202 921,68				36 769 621,32
* Fonds commercial	642 238 576,46							642 238 576,46
* Autres immobilisations incorporelles	29 927 435,95	12 572 716,33	6 702 769,40				49 202 921,68	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 364 036 883,29	73 887 500,25		338 563,44	23 394 761,57		338 563,44	1 414 529 621,97
* Terrains	167 108 120,30							167 108 120,30
* Constructions	325 403 988,73	906 349,17						326 310 337,90
* Installations techniques, matériel et outillage	709 263 546,45	37 704 450,26		338 563,44	23 394 761,57			723 911 798,58
* Matériel de transport	43 511 670,79							43 511 670,79
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	56 071 532,71	1 742 764,00						57 814 296,71
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	53 463 008,58	2 216 225,83						55 679 234,41
* Immobilisations corporelles en cours	9 215 015,73	31 317 710,99					338 563,44	40 194 163,28

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
MAROPAC	EMBALLAGE	5 500 000,00	100%	5 500 000,00	4 746 956,15	31/12/2021	4 746 956,15	-73 305,77	0,00
SOCIÉTÉ DE VINIFICATION ET DE COMMERCIALISATION DU MAROC	VINS	117 354 000,00	65,00%	171 411 858,00	171 411 858,00	31/12/2021	184 045 986,26	3 200 635,38	1 525 746,00
CMAR	AGRICULTURE	77 771 400,00	100%	197 200 000,00	197 200 000,00	31/12/2021	126 565 312,19	-28 548 541,87	0,00
LA CLÉ DES CHAMPS	VINS	18 000 000,00	50%	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2021	56 540 781,57	12 188 278,99	0,00
EAE	EAU	130 000 000,00	100%	162 261 009,46	162 261 009,46	31/12/2021	178 022 350,48	41 871 251,07	29 900 000,00
ASAO		200 000,00	100%	200 000,00	0,00	31/12/2021	-80 880,26	-6 442,00	0,00
TOTAL				546 572 867,46	545 619 823,61		549 840 506,39	28 631 875,80	31 425 746,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations		Reprises		Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	d'exploitation	financières	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	22 393 213,32		73 305,77		6 790 591,89	15 675 927,20
2 Provisions réglementées						
3 Provisions durables pour risques et charges	171 612 360,15		1 980 000,00		5 579 837,57	168 012 522,58
SOUS TOTAL (A)	194 005 573,47		73 305,77		12 370 429,46	183 688 449,78
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) (Clients et stocks)	51 308 473,53	34 244 610,37		32 258 872,23	568 038,75	52 823 756,80
5 Autres provisions pour risques et charges	11 097 407,66		16 500 000,00		97 407,65	20 500 000,01
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
SOUS TOTAL (B)	62 405 881,19	34 244 610,37		16 597 583,88	32 258 872,23	73 323 756,81
TOTAL (A + B)	256 411 454,66	34 244 610,37		73 305,77	18 577 583,88	257 012 206,59

(1) Le montant des provisions figurant au bilan est de 1 320 936,49 DH, l'écart de 14 354 990,71 DH correspond à une provision pour dépréciation des immobilisations
(2) Ce montant comprend la provision pour engagements sociaux pour 158 043 969,00 DH

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	33 909 914,02	33 604 824,17	305 089,85	367 892,64			30 000 000,00	
Prêts immobilisés	2 186 988,74	1 881 898,89	305 089,85	367 892,64				
Autres créances financières	31 722 925,28	31 722 925,28					30 000 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	423 610 599,40	48 195 942,07	375 414 657,33	49 018 179,01	14 429 268,70	38 283 404,48	8 426 598,58	
Fournisseurs débiteurs, avance et acompte	15 270 993,22	7 189 123,80	8 081 869,42	641 992,70	5 010 440,54		6 508 019,00	
Clients et comptes rattachés	354 113 612,44	29 514 286,05	324 599 326,39	36 848 811,44	9 131 392,56		1 918 579,58	
Personnel	3 754 705,11	2 898 978,23	855 726,88	746 387,87				
État	38 283 404,48	4 737 788,49	33 545 615,99			38 283 404,48		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	11 068 422,60	3 855 765,50	7 212 657,10	10 780 987,00	287 435,60			
Comptes de régularisation actif	1 119 461,55		1 119 461,55					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	568 207 751,81	196 348 528,30	371 859 223,51		66 062 190,18	67 854 203,62	52 878 286,06	
Fournisseurs et comptes rattachés	296 319 110,82	62 969 707,69	233 349 403,13		42 545 825,39		24 177 800,53	
Clients créditeurs, avance et acompte	123 716 889,42	114 461 080,72	9 255 808,70					
Personnel	21 658 031,37	755 807,33	20 902 224,04					
Organismes sociaux	7 728 401,33		7 728 401,33			7 739 844,19		
État	60 114 359,43	908 351,32	59 206 008,11			60 114 359,43		
Comptes d'associés	17 188 635,00	16 797 349,00	391 286,00					
Autres créanciers	35 821 017,40	256 232,24	35 564 785,16		23 516 364,79		28 700 485,53	
Comptes de régularisation passif	5 661 307,04	200 000,00	5 461 307,04					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	389 547,37	HYPOTHÈQUES	1996 à 2021	PRÊTS HABITAT AU PERSONNEL	389 547,37

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(entrepris liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS : CAUTIONS EN DOUANE	83 153 462,68	79 792 899,49
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS : ADM	332 000,00	252 000,00
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	7 763 911,19	7 850 686,17
CAUTIONNEMENT	160 000 000,00	240 000 000,00
Total (1)	251 249 373,87	327 895 585,66
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions	6 500 000,00	6 650 000,00
* Autres engagements reçus		
Total (2)	6 500 000,00	6 650 000,00

PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales de l'impôt sur les Sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les déclarations de l'impôt sur le Revenu (IR) des exercices 2018 à 2021 ainsi que les déclarations sociales des exercices 2018 à 2021 ne sont pas encore prescrites et pourraient, par conséquent, faire l'objet de vérifications par l'Administration Fiscale et par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et donner lieu à d'éventuels redressements.
La société a engagé une garantie de passif et d'actif sur la cession de 50% de la Clé des Champs pour une durée indéterminée et ce à partir de la date de cession.
Le montant maximum de la garantie a été fixé à 10 MMAD.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société des Boissons du Maroc (SBM), comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 024 656 KMAD dont un bénéfice net de 322 567 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société des Boissons du Maroc (SBM) au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1-Evaluation du Fonds de commerce de la région « Branoma & SBT »

•Risque identifié

Dans le cadre de sa stratégie de développement, la Société des Boissons du Maroc avait absorbé au cours de l'exercice 2014, ses filiales BRANOMA et Brasserie de Tanger (SBT) qui étaient détenues respectivement à hauteur de 98,9% et de 100%.

À la suite de cette opération, un fonds de commerce de l'ordre de 621 MMAD avait été identifié dans les comptes de la société des Boissons du Maroc. Ledit fonds de commerce correspond aux revenus générés au niveau des régions du nord et de l'est du Maroc, dans lesquelles opéraient ses filiales.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ce fonds de commerce, ne présente pas de risque de perte de valeur. Toute évolution défavorable des rendements attendus des ventes réalisées dans les régions y afférentes, en raison de facteurs internes ou externes, est ainsi de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

La crise sanitaire actuelle ainsi que les mesures sanitaires décidées par le gouvernement marocain ont impacté plusieurs secteurs d'activité et particulièrement le secteur dans lequel opère aujourd'hui la société des Boissons du Maroc. En effet, les mesures sanitaires se sont traduites par la fermeture de plusieurs points de vente.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit en raison :

- ▶ du montant particulièrement significatif du fonds de commerce de la région Branoma & SBT
- ▶ de l'importance des jugements de la direction, notamment le taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et le taux d'actualisation dans la détermination de la valeur recouvrable de cet actif

•Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et apprécié notamment :

- ▶ La cohérence des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique des régions dans lesquelles opéraient « Branoma » et « SBT » et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- ▶ La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction telles qu'elles ont été présentées au Conseil d'Administration ;
- ▶ La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses du marché et les comparables sectoriels ;
- ▶ L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par rapport à la variation des principales hypothèses retenues ;

2-Evaluation des titres de participation de la Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCM)

•Risque identifié

Les titres de participation de la Société de Vinification et Commercialisation Marocaine, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 171 MMAD, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.

Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (capitaux propres), ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

La concurrence et l'environnement économique auxquels est confrontée la SVCM, notamment à l'origine de fluctuations importantes, à l'international, des prix du vin et de l'huile d'olive, peuvent entraîner une baisse de l'activité de la filiale et une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituait un point clé de l'audit.

•Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

- ▶ Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - ▶ Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;
- ▶ Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
 - ▶ Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités et approuvés, le cas échéant, par le conseil d'administration ;

- ▶ Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- ▶ Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.

3-Provision pour avantages aux personnels

•Risque identifié

La société a mis en place plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies, principalement, de couverture des frais médicaux et d'indemnités de fin de carrière.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à 158 MMAD au 31 décembre 2021.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuair externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu des montants de ces engagements, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

•Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour les évaluations des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi sous forme de régimes à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- ▶ Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- ▶ Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- ▶ Examiner l'impact des principales modifications intervenues dans le régime et vérifier leur correcte comptabilisation ;
- ▶ Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- ▶ Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans l'état des engagements données et reçues au 31 décembre 2021.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment, de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Au cours de l'exercice 2021, la société a réalisé la prise de participation de 197 200 000 MAD, soit 100% du capital de la société Cépages Marocains Réunis S.A. (CMAR).

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF IMMOBILISÉ	948 758	817 781
Immobilisations incorporelles	56 318	34 386
Immobilisations corporelles	713 362	557 126
Immobilisations financières	4 808	39 846
Écarts d'acquisition	81 797	99 593
Impôts différés - actif	92 473	86 830
ACTIF CIRCULANT	1 420 800	1 475 803
Stocks et en cours	340 607	319 687
Créances d'exploitation	324 438	332 998
Créances diverses	88 317	122 552
Titres et valeurs de placements	667 438	700 566
TRÉSORERIE - ACTIF	51 538	202 912
TOTAL -ACTIF	2 421 096	2 496 496

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(en milliers de dirhams)	31/12/21	31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 768 413	2 414 533
Ventes de marchandises	500 169	447 691
Ventes de biens et services	2 196 839	1 944 209
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 697 008	2 391 900
Variation des stocks et autres produits	71 405	22 633
CHARGES D'EXPLOITATION	2 225 998	1 952 733
Achats revendus et consommés	631 937	557 343
Impôts et taxes	898 398	760 169
Charges de personnel	174 590	169 962
Autres charges d'exploitation	370 206	343 133
Dotations d'exploitation	150 867	122 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	542 415	461 800
RÉSULTAT FINANCIER	13 265	18 497
RÉSULTAT COURANT	555 680	480 297
RÉSULTAT NON COURANT	-26 464	-101 724
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	529 216	378 573
Impôts sur les résultats	170 314	121 086
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	17 796	18 065
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	341 106	239 422
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	334 802	230 707
Intérêt minoritaires	6 304	8 715

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
FINANCEMENT PERMANENT	1 693 787	1 735 474
CAPITAUX PROPRES	1 483 020	1 537 640
Capital	282 965	282 965
Réserves consolidées	836 638	936 843
Résultat net de l'exercice	334 802	230 707
Intérêts minoritaires	28 615	87 125
Provisions pour risques et charges	207 185	193 567
Dettes de financement	3 582	4 267
PASSIF CIRCULANT	674 980	536 562
Dettes d'exploitation	325 389	262 438
Dettes diverses	327 799	262 309
Autres provisions	21 792	11 815
TRÉSORERIE - PASSIF	52 329	224 460
TOTAL - PASSIF	2 421 096	2 496 496

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dirhams)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net des sociétés intégrées	341 106	239 422
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations d'exploitation	119 116	141 497
Variation des impôts différés	(1 722)	(14 592)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	(4 118)	(1 023)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	454 382	365 304
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	185 895	(20 607)
Variation du besoin en fonds de roulement - changement de périmètre		(1 289)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	640 277	343 409
Acquisition d'immobilisations	(212 312)	(87 728)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	9 703	10 781
Incidence des variations de périmètre	(197 200)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	(399 809)	(76 947)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(300 764)	(384 832)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(2 054)
Diminution des immobilisations financières	5 569	1 518
Diminution des dettes de financement	42 357	(678)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	(252 838)	(386 046)
Variation de la Trésorerie (I-III)	(12 371)	(119 584)
Trésorerie d'ouverture	679 018	798 602
Variation de la trésorerie	-12 371	-119 584
Trésorerie de clôture	666 647	679 018

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'autocontrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2020	282 965	0	0	1 322 957		1 605 922	80 465	1 686 387
Variation de capital	0					-		-
Dividendes distribués				-384 832		-384 832	-2 054	-386 886
Titres d'autocontrôle						-		-
Variation de périmètre				-1 283		-1 283		-1 283
Résultat de l'exercice					230 707	230 707	8 715	239 422
Écarts de conversion						-		-
Autres variations						-		-
Au 31 DÉCEMBRE 2020	282 965	0	0	936 842	230 707	1 450 514	87 126	1 537 640
AU 1ER JANVIER 2021	282 965	0	0	1 167 549		1 450 514	87 126	1 537 640
Variation de capital	0					-		-
Dividendes distribués				-300 764		-300 764		-300 764
Titres d'autocontrôle						-		-
Variation de périmètre				-30 144		-30 144	-64 816	-94 960
Résultat de l'exercice					334 802	334 802	6 304	341 106
Écarts de conversion						-		-
Autres variations						-		-
Au 31 DÉCEMBRE 2021	282 965	0	0	836 641	334 802	1 454 408	28 614	1 483 022

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Dénomination	Capital social en milliers de DH	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Boissons du Maroc (SBM)	282 965	100,00%	Société consolidante
Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCMM)	117 354	100,00%	Intégration globale
La Clé des Champs	18 000	50,00%	Intégration globale
Euro Africaine des Eaux	130 000	100,00%	Intégration globale
Maropac	5 500	100,00%	Intégration globale
ASAO	200	100,00%	Intégration globale
CMAR	77 771	100,00%	Intégration globale

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Faits marquants de l'exercice :

Au niveau national, l'année 2021 a été marquée principalement par une évolution favorable de la campagne de vaccination contre la COVID-19, avec un impact positif sur la croissance économique et la conjoncture sectorielle. En effet, l'amélioration du contexte sanitaire, accompagnée de l'allègement des mesures de restrictions, ont favorisé le redressement de l'activité économique avec une croissance estimée à +7,2% (source HCP) au titre de l'exercice 2021 contre une contraction de -6,3% en 2020.

Grâce à l'amélioration des conditions climatiques et après une année de sécheresse en 2020, le secteur primaire a réalisé une bonne performance au titre de la campagne agricole 2020-2021. La récolte céréalière a atteint un volume de 103,2 millions de quintaux, en hausse de 221% par rapport à la précédente campagne et de 63% par rapport à la moyenne sur cinq ans. Les exportations agricoles et agro-alimentaires ont dépassé les 56 milliards de dirhams au titre des dix premiers mois de l'année, progressant ainsi de 9,1% en glissement annuel.

Le secteur hôtelier et touristique a poursuivi sa reprise, durant le quatrième trimestre 2021, mais à un rythme moins soutenu. La suspension des vols de passagers, en provenance et vers le Maroc, entrée en vigueur le 29 novembre 2021 a impacté l'activité de fin année. En 2021, les arrivées des touristes se sont accrues de 34% par rapport à l'année précédente, mais demeurent toutefois inférieures de 71,2% à leur niveau de 2019.

Pour l'industrie des boissons, l'exercice 2021 a connu une augmentation de la TIC (Taxe Intérieure de Consommation) sur les boissons alcoolisées et les bières sans alcool : 1 150 DH/HL au lieu de 1 000 DH/HL pour la bière (+15%) et 850 DH/HL au lieu de 800 DH/HL pour le vin (+6%). Par ailleurs, la baisse des droits de douane sur les importations de bières et de vins, s'est poursuivie durant cet exercice, passant de 9,7% à 4,7%, avant leur suppression totale en 2022. La suppression totale de droits de douane devrait se traduire par une accentuation de la concurrence et une hausse des importations.

Durant 2021, le Conseil d'Administration de la Société des Boissons du Maroc, réuni le 1er juin 2021, a approuvé l'acquisition de 100% du capital social de la Société Cépages Marocains Réunis auprès de INVESTRAT S.A., filiale du Groupe Castel, pour un montant de 200 MDH. Cette acquisition a été signée et actée le 6 septembre 2021. Avec cette opération, la Société des Boissons du Maroc consolide ses activités, grâce à une plus grande maîtrise de l'amont agricole pour ses filières vin et huile d'Olive.

Sur le plan organisationnel, la Société des Boissons du Maroc a procédé à la nomination de M. Sébastien YVES-MENAGER en tant que Directeur Général, prenant effet au 1er juillet 2021.

Au niveau des activités, l'année 2021 a été marquée par :

- ▶ Le maintien de la fermeture prolongée des bars jusqu'à la fin octobre et l'ouverture limitée des restaurants pendant le premier semestre. Dans ce contexte, l'activité bière enregistre une augmentation de 3,2% avec une hausse de 3,9% sur le marché local, partiellement atténuée par la baisse de 5,9% des volumes de ventes à l'export ; principalement vers l'Espagne (cf. Mercadona) suite à la réouverture du canal Bars-Hôtels-Restaurants ;
- ▶ Le recul de l'activité vin (-19%), principalement lié à la baisse des volumes de ventes en vrac sur le marché de l'export (-47%) dont la baisse a été partiellement absorbée par la hausse des ventes de vins locaux SBM (+5%) grâce à l'apport additionnel des volumes Kasbah 1 litre ;
- ▶ La poursuite de la progression des ventes des vins importés, avec une contribution significative des ventes à travers le réseau des magasins Nicolas. L'ouverture d'un onzième magasin Nicolas à Casablanca sur l'exercice 2021 ;
- ▶ La poursuite de la croissance de l'activité Eau sous la marque Aïn Ifrane avec une performance de près de 10%.

Par ailleurs, la Société des Boissons du Maroc a maintenu son programme d'investissements sur l'exercice 2021, avec 346 MDH d'investissements réalisés sur la période. Ils concernent principalement l'acquisition de la société Cépages Marocains Réunis (CMAR), la mise à niveau du système d'information de la société (ERP SAP) et les travaux de construction de la station d'épuration des eaux utilisées pour l'activité brassicole à Casablanca.

Dans ce contexte, le groupe a réalisé, sur l'exercice 2021, un chiffre d'affaires de 2 697 MDH. Il s'affiche en progression de 12,7 % par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 305,1 MDH. Le résultat d'exploitation enregistre une performance à 542,4 MDH en amélioration de 17,5 % pour l'équivalent de 80,6 MDH. Le résultat net s'affiche à 341,1 MDH en croissance de 101,7 MDH par rapport à notre exercice précédent.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 40%, lorsqu'aucun autre actionnaire ne détient une fraction des droits de vote excédant 40%.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

(b) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations en non-valeurs

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Emballages récupérables (bouteilles - casiers - palettes)	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel publicitaire	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations	10ans

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(e) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(f) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Une provision statistique est pratiquée selon les règles suivantes :

Plus de 360 jours	100%
Plus de 180 jours	80%

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision.

(g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(h) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

(i) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les reprises des provisions à caractère fiscal ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Capitaux propres consolidés - part Groupe

(Exprimés en millions de Dirhams)	2021	2020
Capitaux propres au début de l'exercice	1 450,5	1 605,9
Dividendes versés	(300,7)	(384,8)
Autres Variations	(30,2)	(1,3)
Résultat de l'exercice - part du Groupe	334,8	230,7
Capitaux propres à la fin de l'exercice	1 454,4	1 450,5

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimées en millions de Dirhams)	2021		2020	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur nette de 2021	Valeur Nette
Immobilisations incorporelles	109,7	53,4	56,3	34,4
Immobilisations corporelles	2 100,4	1 387,0	713,4	557,1
	2 210,1	1 440,4	769,7	591,5

(a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimée en millions de Dirhams)	2020	Var. Périmètre	Mouvements	Acquisitions	Cessions	2021
Immob. incorporelles	79,8	0,4		29,5		109,7
Immob. corporelles	1 614,8	433,4		79,8	(27,6)	2 100,4
	1 694,6	433,8	0,0	109,3	(27,6)	2 210,1

2.3 Écarts d'acquisition

(Exprimés en millions de Dirhams)	2021	2020
Écart d'acquisition sur SBM	83,4	94,9
Écart d'acquisition sur SVCM	10,2	12,8
Écart d'acquisition sur EAE	6,0	10,0
Dotations de l'exercice	(17,8)	(18,1)
Écart d'acquisition net	81,8	99,6

2.4 Immobilisations financières

(Exprimées en millions de Dirhams)	2021	2020
Titres de participation		1,0
Prêts immobilisés	2,2	6,4
Autres immobilisations financières	2,6	32,4
	4,8	39,8

2.5 Intérêts minoritaires

(Exprimés en millions de Dirhams)	2021	2020
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	87,1	80,5
Dividendes versés	(0,0)	(2,1)
Intérêts minoritaires - Résultat de l'exercice	6,3	8,7
Autres variations	(64,8)	
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	28,6	87,1

2.6 Provisions pour risques et charges

a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimées en millions de Dirhams)	2021	2020
Provisions durables pour risques et charges	188,4	174,2
Autres provisions pour risques et charges	21,8	11,8

b) Provisions pour impôts différés

(Exprimées en millions de Dirhams)	2021	2020
Provision pour impôts différés	18,7	19,3

2.7 Créances d'exploitation et créances diverses

(Exprimées en millions de Dirhams)	2021	2020
Créances d'exploitation	357,6	365,6
Provisions pour dépréciation	(33,2)	(32,6)
Créances d'exploitation	324,4	333,0
Créances diverses	89,9	124,9
Provisions pour dépréciation	(1,6)	(2,4)
Créances diverses	88,3	122,5

2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimés en millions de Dirhams)	2021	2020
Impôts courants	172,0	135,8
Impôts différés	(1,7)	(14,7)
Total	170,3	121,1

2.9 Engagements financiers hors bilan

- ▶ SBM a donné au 31 décembre 2021 des avals et cautions qui se chiffrent à DHS 251,2 millions.
- ▶ SBM a reçu au 31 décembre 2021 des cautions qui se chiffrent à DHS 6,5 millions.
- ▶ Egalement la SVCM a donné des cautions douanières pour un montant de DHS 9,9 millions sur l'exercice 2021.
- ▶ La société la Clé des Champs a donné des cautions douanières pour un montant de DHS 7,5 millions sur l'exercice 2021.
- ▶ La société Euro Africaine des Eaux a donné des cautions douanières pour un montant de DHS 1,0 millions sur l'exercice 2021.
- ▶ La société Cépages Marocains Réunis a donné des cautions douanières pour un montant 0,5 millions sur l'exercice 2021.

2.10 Résultat non courant

(Exprimés en millions de Dirhams)	2021	2020
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	6,0	5,6
Dotations nettes des reprises de provisions	0,7	(19,6)
Autres produits/charges non courants nets	(33,3)	(87,7)
	(26,5)	(101,7)

2.11 Chiffre d'affaires par société

(Exprimés en millions de Dirhams)	2021	2020
SBM	2 451,5	2 151,7
SVCM	82,5	90,2
LA CLE DES CHAMPS	162,7	147,5
EAE	0,1	2,5
CMAR	0,2	
	2 697,0	2 669,4

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de consolidation
SBM	100,00%	100,00%	Société mère.
MAROPAC	100,00%	100,00%	I.G.
LA CLE DES CHAMPS	50,00%	50,00%	I.G.
SVCM	100,00%	100,00%	I.G.
EAE	100,00%	100,00%	I.G.
ASAO	100,00%	100,00%	I.G.
CMAR	100,00%	100,00%	I.G.

Intégration de la CMAR au périmètre de consolidation à hauteur d'un pourcentage d'intérêt de 100% sur la période du 01 Octobre au 31 Décembre 2021, ce qui a conduit à une variation du pourcentage d'intérêt de la SVCM à hauteur de 35% détenus par la CMAR.

Méthodes de consolidation :

I.G. : Intégration globale

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

- ▶ Contrat de cession des actions de la société CMAR entre SBM et INVESTRAT SA
- ▶ Contrat de coopération commerciale et logistique entre SBM et CDC (annule et remplace la convention du 15 juin 2020)
- ▶ Convention de gestion de trésorerie Intra-groupe entre MDI, SBM et ses filiales (EAE, CDC, SVCM et Maropac)
- ▶ Convention d'assistance entre SBM et CMAR
- ▶ Convention de licence de marque Perforth entre SBM et BGI Trade Mark
- ▶ Convention d'émission d'obligations entre SBM et CMAR
- ▶ Conventions d'assistance générale entre SBM /SVCM/ CDC/EAE
- ▶ Contrat cadre de licences et de prestations informatiques entre SBM et la société ICUBE
- ▶ Contrat cadre de licences et de prestations informatiques entre SBM et la société Bev IT
- ▶ Convention de rémunération de garantie entre MDI et SBM
- ▶ Conventions de bail entre SBM / CDC Magasin Casablanca : le contrat prévoit la location de SBM a CDC d'un magasin Nicolas à Casablanca ;
- ▶ Conventions de bail entre SBM / CDC à CDC Magasin Rabat : contrat établi en novembre 2007 prévoit la location de SBM a CDC d'un magasin Nicolas Rabat ;
- ▶ Conventions de bail entre SBM / CDC Magasin Marrakech : contrat établi en décembre 2009 ; un avenant a été signé le 27 mai 2019 prévoit une modification du loyer ;
- ▶ Conventions de concession de licences de marques Heineken avec SBM
- ▶ Convention d'assistance générale de MDI en profit SBM
- ▶ Convention de ventes des vins Nicolas entre SBM et CDC (convention non écrite)
- ▶ Convention de mise à disposition du personnel entre SBM et CDC (convention non écrite)
- ▶ Convention de ventes des produits «eaux» entre EAE et SBM (convention non écrite)
- ▶ Convention de ventes des produits «vins» entre SVCM et SBM (convention non écrite)
- ▶ Contrat de prestation de service par SBM à ICUBE
- ▶ Assistance à la maîtrise d'ouvrage du système SAP par la Sté ICUBE au profit de SBM

5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

RAS.

6. EFFECTIF

L'effectif à fin 2021 est de 956 personnes contre 627 en 2020.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société des Boissons du Maroc et ses filiales (Groupe SBM), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 483 019 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 341 106. Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 28 mars 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

1-Provisionnement pour avantages aux personnels

•Risque identifié

La société a mis en place plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies, principalement, de couverture des frais médicaux et d'indemnités de fin de carrière.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à 176 MMAD au 31 décembre 2021.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu des montants de ces engagements, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

•Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour les évaluations des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi sous forme de régimes à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- ▶ Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- ▶ Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- ▶ Examiner l'impact des principales modifications intervenues dans le régime et vérifier leur correcte comptabilisation ;
- ▶ Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- ▶ Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans l'état des engagements données et reçues au 31 décembre 2021.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- ▶ nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.